

marquons dire : *Ab uno disce omnes* ; par ce blant, jugez du parti qu'il représente; par Vernouillet et Charrier, faites-vous une idée de la bourgeoisie bancaocraie et financière de l'époque; par Giboyer représentez-vous la presse et les journalistes. Nous le répétons, c'est à l'effroyer. Le manuscrit d'Abner ne représente que lui, un original à qui l'on aurait sans doute beaucoup de peine à trouver un pendant; Vernouillet n'est qu'un coquin vulgaire dont on pourrait trouver des échantillons dans toutes les classes de la société; quant à Giboyer, ce n'est pas là un journaliste, c'est un bretteur, un bravo à gages et rien de plus; l'un tue avec la plume, l'autre avec le stylet. Quand nous aurons ajouté que l'action est confuse, les situations embrouillées, les scènes trop longues, nous aurons à peu près tout dit sur cette comédie, à laquelle nous n'avons consacré tant de place qu'en raison de toutes les idées contradictoires qu'elle a soulevées à son apparition. L'interprétation des premiers rôles a été confiée à Mme Armand-Plessy et à MM. Régnier, Got, Samson, etc.

EFFROYABLEMENT adv. (é-froy-é-man — rad. effroyé). D'une manière effroyée, impudemment : *Parler, mentir EFFROYABLEMENT*. *Regarder EFFROYABLEMENT les femmes*. *Répandre EFFROYABLEMENT le vice*. *EFFROYABLEMENT le grand jour* (Mass.) *Une demoiselle ne doit jamais regarder EFFROYABLEMENT son cavalier en dansant*. (Boitard).

... Saches qu'il ne m'échappe rien : Quo j'ai parfaitement vu nos yeux en coulisse. *Chercher effroyablement* ceux de votre complice.

EFFRONTÉRIE s. f. (é-froy-é-ri — rad. effroyé). Action ou parole d'effronté, impudence, manque de retenue : *Il est d'une rare EFFRONTÉRIE*. *L'EFFRONTÉRIE consiste à braver la honte dans ses actions et dans ses discours*. (Théophraste.) *L'EFFRONTÉRIE est l'art de braver la honte*. (Barrault.) *L'impudence de l'effronté dans l'histoire est un tableau achevé de l'effronté populaire*. (Denne-Baron.) *L'EFFRONTÉRIE est l'enseigne de la bêtise qui ne se comprend pas elle-même et ne peut se juger*. (Boitard).

L'effronté en France est un vice à la mode. (Mol.) *Bien n'est plus nécessaire, et rien n'est plus commun*. La Fontaine. — Par anal. Audace, sans-gêne d'un animal : *Rien n'égale l'effronté du moineau parisien*. — Antonymes. Décence, modestie, pudeur, réserve. Honte, confusion, humilité. — Pour, timidité.

Enceinte. L'effronterie est l'avorton de l'audace; à dit Rivaroli; et un autre moraliste a ajouté avec raison : « De l'effronterie à la dépravation il n'y a qu'un pas. » Ce défaut peut se rencontrer dans toutes les classes de la société; ainsi, pour ne parler que des anciens. Thersites le fils de l'effronterie populaire; Diogène, de l'effronterie cynique; Messaline, de l'effronterie libidineuse. Dans nos temps modernes, l'effronterie semble s'être incarnée dans ces pages espagnoles et malins que nos rois entretenaient à la cour; c'est ce qui a donné naissance au proverbe : *Effronté comme un page*. Comme l'effronterie se confond quelquefois avec l'audace, et qu'à ce dernier mot nous avons raconté diverses anecdotes qui pourraient tout aussi bien trouver place ici, nous y renvoyons le lecteur, et nous terminons par l'anecdote suivante, qui ne figure pas à l'ADAGE :

Un gentleman allait à la campagne, suivi de son valet de chambre qui, s'étant endormi sur son cheval, avait perdu le manteau de son maître. Le gentleman l'appelle, et, comme celui-ci ne répond pas, il regarde derrière lui. Le voyant chanceler et sans manteau, il l'éveille et lui dit tout en colère : « Où est mon manteau? Je parie que vous l'avez perdu. » Le valet, voyant qu'en effet il n'a plus le manteau, répond effrontément à son maître : « Pariez, monsieur, je suis sûr que vous gagnerez. »

EFFRONTÉMENT s. m. (é-froy-é-man). Ancienne forme du mot EFFRONTÉRIE.

EFFROYER v. a. ou tr. (é-froy-é). Emietter, réduire en miettes. « Venez moi comme usité sur les côtes de la Manche. »

EFFROYABLE adj. (é-froy-é-ble — rad. effroy). Qui cause, qui est propre à causer de l'effroi : *Un spectacle EFFROYABLE*. *Jurer d'une manière EFFROYABLE*. *De tous les fleaux politiques, le plus EFFROYABLE est une assemblée qui n'est que l'instrument d'un seul homme*. (B. Const.) *Les crimes de la foi sont les plus EFFROYABLES de tous*. (A. Martin.)

Un effroyable cri, sorti du sein des fofes, Des airs en ce moment a troublé le repos.

Qui inspire, qui est capable d'inspirer de l'horreur, qui est extrêmement repoussant : *Un monstre EFFROYABLE*. *Une mine EFFROYABLE*. *Une laidure EFFROYABLE*. *Une EFFROYABLE impiété*. *La misère fardée de luze est EFFROYABLE*. (Dupaty.)

Il est val qu'un fâcheux est un monstre effroyable.

— Par ext. Excessif, étonnant, prodigieux en son genre : *Une EFFROYABLE misère*. *Faire*

une dépense EFFROYABLE. Vous peindriez-vous l'EFFROYABLE débordement de mille sectes bizarres? (Boss.) Si je voulais raconter les abus des choses EFFROYABLES. (Montesq.) Il suffit quelquefois d'une contradiction, d'un air d'incrédulité, d'une partie de campagne, pour décider d'EFFROYABLES malheurs. (Balz.)

— s. m. Caractère de ce qui est effroyable : *Voici l'EFFROYABLE de l'histoire*. *Maintenant que je connais les hommes, je les trouve au dernier EFFROYABLE*. (Th. Gaut.)

— Syn. Effroyable, effrayé, épouvantable, horrible. V. EFFRAYER.

— Syn. Effroyable, effrayé, épouvantable, horrible. V. EFFRAYER.

— Antonymes. Admirable, magnifique, ravissant, superbe.

EFFROYABLEMENT adv. (é-froy-é-ble-man — rad. effroyable). D'une manière propre à causer l'effroi : *Un aveu EFFROYABLEMENT sombre*.

— Par ext. D'une manière excessive, prodigieuse : *Une femme EFFROYABLEMENT laide*. *Dépenser EFFROYABLEMENT*.

EFFROYER v. a. ou tr. (é-froy-é — rad. effroy). Ancienne forme du mot EFFRAYER.

EFFROYER v. a. ou tr. (é-froy-é — du lat. fricare, même sens). Froter; à l'effroyer.

EFFRUITÉ s. m. (é-froy-é-té) part. passé du v. EFFRUITER. Dont on a cueilli les fruits : *Un arbre EFFRUITÉ*. *Des branches de cerisiers EFFRUITÉS*.

— Qu'on a rendu stérile : *Terre EFFRUITÉE*.

EFFRUITER v. a. ou tr. (é-froy-é-té — du v. fructus, et de fruit). Anc. hort. Cueillir les fruits de : *EFFRUITER un arbre*. *EFFRUITER un verger*. On a dit aussi EFFRUITER et EFFRUITER.

— Agric. Amaigrir, épuiser la terre, la rendre stérile.

S'effruter v. pr. Etre effrutté, épuisé, en parlant d'une terre : *Ces terrains s'EFFRUITENT en peu d'années*.

EFFUMÉ, ÉE (é-fu-mé) part. passé du v. Effumer : *Tableau EFFUMÉ*.

EFFUMER v. a. ou tr. (é-fu-mé — du préf. é, et de fumée). Peint. Étendre, adoucir, voiler des couleurs ou de tout prop. crux : *EFFUMER les fonds de son tableau*.

S'effumer v. pr. S'évaporer. *Il vient tout*.

EFFUNDRE v. a. ou tr. (é-fon-dre — lat. effundere; de e, hors de, et de fundere, verser). Répandre, épancher, verser. *Il vient tout*.

EFFUSION s. f. (é-fu-zi-on — lat. effusio; de effundere, répandre). Action de répandre un liquide : *EFFUSION du vin dans les sacrifices*. (Acad.)

Ma main de cette coupe épanche les prémices, Dit-il; deux qui s'appelle à cette effusion, Venez favoriser notre réanion.

EFFUSION s. f. (é-fu-zi-on — lat. effusio; de effundere, répandre). Action de répandre un liquide : *EFFUSION du vin dans les sacrifices*. (Acad.)

Ma main de cette coupe épanche les prémices, Dit-il; deux qui s'appelle à cette effusion, Venez favoriser notre réanion.

EFFUSION s. f. (é-fu-zi-on — lat. effusio; de effundere, répandre). Action de répandre un liquide : *EFFUSION du vin dans les sacrifices*. (Acad.)

Ma main de cette coupe épanche les prémices, Dit-il; deux qui s'appelle à cette effusion, Venez favoriser notre réanion.

EFFUSION s. f. (é-fu-zi-on — lat. effusio; de effundere, répandre). Action de répandre un liquide : *EFFUSION du vin dans les sacrifices*. (Acad.)

Ma main de cette coupe épanche les prémices, Dit-il; deux qui s'appelle à cette effusion, Venez favoriser notre réanion.

EFFUSION s. f. (é-fu-zi-on — lat. effusio; de effundere, répandre). Action de répandre un liquide : *EFFUSION du vin dans les sacrifices*. (Acad.)

Ma main de cette coupe épanche les prémices, Dit-il; deux qui s'appelle à cette effusion, Venez favoriser notre réanion.

— Syn. Effusion, épanchement. Au propre, ces deux mots diffèrent trop pour être regardés comme synonymes. Au figuré, l'effusion est plus doux, plus calme, il suppose la confiance, l'abandon d'une âme qui communique ses pensées à une autre; l'effusion est plus ardente, plus passionnée, c'est l'éclat d'un cœur violemment ému qui s'ouvre et donne issue à des sentiments longtemps contenus.

— Encycl. Hist. anc. On appelait effusions mortuaires, chez les peuples anciens, celles qu'on faisait sur les tombeaux. On y répandait surtout du vin, du sang et du lait, symboles du souvenir de la vie passée; le lait, parce qu'il est le premier aliment que prend l'homme en entrant dans la vie; le vin, parce qu'il le réjouit, le sustente et le fortifie, et le sang, parce qu'il le fait vivre, le conserve et le maintient jusqu'à son dernier soupir.

Après que ces liqueurs avaient été cérémonieusement versées sur la sépulture, on récitait des prières dont la conclusion était à peu près celle du *Requiescat in pace*, et les parents et les amis se retiraient pour quelques mois de la sépulture, car on croyait que les effusions mortuaires, sous les temples demeuraient fermées; tant qu'elles duraient, on ne faisait aucun sacrifice aux dieux célestes, aucun mariage ne se célébrait.

L'effusion pour les âmes s'effectuait en jetant un nombre considérable de feves sur les tombeaux, par cette raison que la commune croyance était que les âmes des trépassés étaient parfois renfermées dans des feves, et disparaissaient hors de vue. C'était un symbole destiné à montrer la condition de l'homme qui, en cette vie transitoire, sert de jouet au temps et à la fortune, comme la laine s'envole et s'éparpille au moindre vent qui souffle.

En Grèce, les effusions devaient être faites par les parents du défunt, et si quelque un s'était avisé de faire porter par un serviteur les liqueurs employées à cet usage, il était considéré comme ayant commis une action déshonorante. Les effusions se faisaient couramment avec les sacrifices. L'oracle de Dodone commanda aux Thessaliens de s'embarquer tous les ans pour aller faire des effusions sur les tombeaux de la maison d'Achille, et de porter avec eux tout ce qui était nécessaire à cet effet. Euripide parle souvent des effusions et montre qu'elles se faisaient en toute occasion. « En passant dans chemin dit le vieux de la maison d'Electre, je suis venu une sépulture du feu roi Agamemnon, votre père, où m'étaient trouvés ses os, comme je me suis prosterné en terre, j'ai exprimé mes regrets et pleuré, puis j'ai versé des effusions sur ses os. »

EFFRAYER v. a. ou tr. (é-froy-é — du lat. effrayare; de e, hors de, et de frare, effrayer). Répandre, épancher, verser. *Il vient tout*.

EFFRAYER v. a. ou tr. (é-froy-é — du lat. effrayare; de e, hors de, et de frare, effrayer). Répandre, épancher, verser. *Il vient tout*.

EFFRAYER v. a. ou tr. (é-froy-é — du lat. effrayare; de e, hors de, et de frare, effrayer). Répandre, épancher, verser. *Il vient tout*.

EFFRAYER v. a. ou tr. (é-froy-é — du lat. effrayare; de e, hors de, et de frare, effrayer). Répandre, épancher, verser. *Il vient tout*.

EFFRAYER v. a. ou tr. (é-froy-é — du lat. effrayare; de e, hors de, et de frare, effrayer). Répandre, épancher, verser. *Il vient tout*.

recueil fort important de monnaies, de pierres gravées et de beaucoup d'autres objets archéologiques.

EFREMOW, ville de la Russie d'Europe, gouvern. et à 290 kilom. S. de Toulâ, chef-lieu de district, sur la rive gauche de la Grasiavka-Metcha, 3,000 hab. Territoire renommé pour sa fertilité en céréales et en pâturages.

ÉGA, nymphe, fille d'Oléus. Elle fut la nourrice de Jupiter, qui la transporta au ciel après sa mort, et la changea en une constellation nommée la Chevre.

ÉGA s. f. (é-ga — nom mythol.). Entail. Genre d'insectes coléoptères pentamères, qui habitent la Guyane.

— Crust. Genre de crustacés isopodes, comprenant trois espèces, dont une habite les mers de l'Écosse.

— Encycl. Le genre éga appartient à la famille des carabiques, de la tribu des troncicaques, d'après Sollier; d'après Brullé, il se rattache au groupe des benidictiens de la tribu des subulpaques, ce qui est fort différent. Il a été établi par de Castelnau, dans ses études entomologiques, sur un très-petit carabique de Cayenne auquel il donne le nom de *formicaria*, par allusion à son faciès. Sollier en a trouvé une seconde espèce (*Ega anthicoides*), originaire de Bahia, province du Brésil. Les caractères de ce genre ne sont pas rigoureusement déterminés.

ÉGA, ville du Brésil, prov. de Para, comarque de Rio-Negro, sur la Teffe; 2,500 hab. Elle fut fondée par les carmelites, sur une île à l'embouchure du Rio-Hyrua, et transférée plus tard, par le moine André da Costa, à l'endroit qu'elle occupe aujourd'hui. Agriculture très-florissante, commerce de cire, miel, salsapareille, riz, cacao, etc.

ÉGA, rivière d'Espagne, formée dans la partie N.-E. de la province d'Alava, juridiction de Salazar, dans le résumé de plusieurs petits cours d'eau, se dirige au S.-E., baigne Estella, le village de Carcar, et se jette dans l'Èbre, à 10 kilom. E. de Calahorra, après un cours de 78 kilom.

ÉGA, comte d', seigneur portugais, mort à Lisbonne en 1827. Il était ambassadeur en Espagne lorsque sa patrie tomba entre les mains des Français. Il fut un des flatteurs les plus assidus du général Junot et le principal rédacteur d'une adresse qui demandait à Napoléon un roi de sa main. Quand le Portugal eut été évacué par les Français, Éga vint à Paris avec sa famille et reçut de Napoléon une pension de 60,000 francs. Il la toucha jusqu'à la Restauration et revint ensuite dans son pays lorsque l'amnistie le lui permit. Il n'eut depuis aucune occasion de se mêler à la politique.

ÉGADES ou EGATES (Îles), groupe d'îles de la Méditerranée. V. EGATES.

ÉGAGE s. m. (é-ga-je). Droit qui n'est guère en usage que dans le Dauphiné. Le consistait dans le tiers des lods qui étaient dus au seigneur haut justicier sur les fonds aliénés que les petites rivières de sa terre arrosaient.

ÉGAGRE s. m. (é-ga-gré — du gr. aiz, ai-gos, chèvre; agrios, sauvage). Mamm. Chèvre sauvage. V. AGAGRE, dont l'orthographe est préférable.

ÉGAGROPILES s. m. (é-ga-gro-pi-le — du gr. aiz, ai-gos, chèvre; agros, sauvage). Concrétion qui se forme dans l'estomac et les intestins de l'homme, et surtout de certains mammifères par l'accumulation des poils que les animaux avalent en se léchant : *Les égagropiles des parois abdominales*, on applique le mot *égagropiles* à une tumeur et une saignée très-douloureuse (M. Guérin.) On écrit mieux AGAGROPILES, et nous avons même déjà donné une définition de la chose à cette dernière orthographe; mais ce nouvel article sera beaucoup plus complet que le premier.

— Bot. Nom vulgaire d'une espèce de cerfève, à *Egagropiles de mer*. Pelote formée par les débris de diverses plantes marines, que les flots roulent et rejettent sur la plage.

— Encycl. On donne le nom d'égagropiles à un entéroolithes à des concrétions qui se développent dans le canal intestinal.

Cette maladie s'observe chez l'homme et chez les animaux; nous nous occuperons d'abord de ces égagropiles humains. Quant aux égagropiles des animaux, nous remarquerons seulement que la surface de ces concrétions est formée de sels calcaires, et les végétaux, contenant plus de sels que les autres animaux, les sels calcaires sont les plus abondants dans cette maladie que les omnivores et les carnivores.

Pour que cette production singulière se développe, il faut qu'un corps étranger se journe dans le canal intestinal, et y rencontre des sels calcaires. C'est ce qui a lieu dans le développement de ces concrétions à son développement. Chacune de ces concrétions a un noyau central formé de fibres ligneuses et sur lequel viennent se poser par couches successives des sels calcaires, des débris de parties de corps étrangers. La forme et le volume de ces concrétions ont un volume variable et prennent diverses formes, en raison des éléments qui les composent, des organes qui les renferment et des modifications qu'y apportent les sucs servant à leur agglomération.

Les égagropiles sont formés en majeure partie de poils, de laine; mais il en est qui sont presque entièrement composés de matières végétales, et d'autres qui présentent tant de différences dans leur composition que dans leur forme et leur volume. Les éléments des égagropiles se trouvent dans les débris des plantes qui ont servi de nourriture aux animaux, dans les poils et dans les filaments laineux que ces animaux ont avalés et avalent, soit en se léchant, soit en les pro-

les malades n'en ont quelquefois qu'un seul, et, dans un cas observé, on en a extrait jusqu'à vingt. Leur couleur varie du gris au brun cendré, leur consistance de celle de la cire molle à celle de la pierre la plus dure. Les égagropiles sont plus fréquents qu'ailleurs en Écosse, en Irlande, en Bretagne et dans le nord de l'Angleterre. On attribue ce fait à l'usage que font ces peuples de la farine d'avoine. Les poils qui accompagnent les grains d'avoine se trouvent autour d'un noyau central comme sur une pelote, s'enroulent de sels calcaires, et finissent souvent par produire des corps assez volumineux. Un fragment d'os, un noyau de fruit, un caillot, un calcul biliaire ou des matières excrémentielles peuvent servir de noyau central. On a vu le cassum précéder de ces concrétions chez des enfants nouveaux-nés. La magnésie, qui forme de véritables calculs chez les individus qui abusent de ce médicament, la présence d'aliments fracturés dans le tube digestif, de matières fécales durcies et arrêtées dans le canal intestinal, peuvent être citées aussi comme causes de cette maladie.

Le siège ordinaire de ces concrétions est le caecum et l'appendice iléo-caecal, les cellules du rectum, du colon, et les reins. Les points du tube digestif où il existe des inflexions brusques.

La présence de ces corps a pour effet de dilater la partie située immédiatement au-dessus d'eux.

— Symptômes. Lorsque ces concrétions commencent à devenir volumineuses, le malade éprouve une douleur fixe accompagnée de sensations étranges. Il lui semble qu'une grosse boule remonte dans l'œsophage, qu'une corde lui serre l'abdomen, etc.; l'estomac et le même temps à des hochets, à des nausées suivies de vomissements muqueux et bilieux, quelquefois sanguinolents; à des diarrhées abondantes qui amènent parfois l'expulsion du corps étranger et qui alternent avec une constipation opiniâtre.

Les égagropiles peuvent être expulsés par les voies naturelles; quelquefois il s'établit des adhérences entre l'intestin et les parties voisines : en pareil cas, la concrétion se fraye un passage par une ouverture naturelle, ou par une section ou par la formation d'un abcès qui peut être ouvert. D'autres fois, la perforation intestinale se produit avant l'adhérence et donne lieu à un épanchement, dont la conséquence est une péritonite mortelle. Enfin, le corps étranger peut dilater l'intestin et causer la mort. Le malade succombe alors avec les accidents caractéristiques de l'épanchement interne.

La lympe plastique peut aussi, en se déposant autour du corps étranger, former une fausse membrane et adhérer au corps étranger, ce qui empêche sa sortie. Les concrétions qui adhèrent aux parois de l'intestin. On cite à ce sujet l'exemple d'une jeune fille qui mourut après avoir pris deux fois de l'arsenic. A l'autopsie, on trouva dans l'estomac des cristaux d'acide arsénique. D'autres fois, on a vu des concrétions adhérentes dans un kyste membraneux.

— Traitement. Le seul traitement médical que l'on puisse conseiller contre les égagropiles est l'emploi des purgatifs. Si l'on ne peut ainsi obtenir l'expulsion du corps étranger, on devra recourir au traitement chirurgical. Si l'on constate un abcès, on l'ouvrira largement dès que la fluctuation se fera sentir, afin que le corps étranger s'en échappe avec le pus; si l'abcès existe une fistule, on l'agrandira et l'on pratiquera l'extraction de l'égagropile. On pratiquera la fistule de la Méd. et art. vét. Concrétion qui se forme dans l'estomac et les intestins de l'homme, et surtout de certains mammifères par l'accumulation des poils que les animaux avalent en se léchant : *Les égagropiles des parois abdominales*, on applique le mot *égagropiles* à une tumeur et une saignée très-douloureuse (M. Guérin.) On écrit mieux AGAGROPILES, et nous avons même déjà donné une définition de la chose à cette dernière orthographe; mais ce nouvel article sera beaucoup plus complet que le premier.

— Bot. Nom vulgaire d'une espèce de cerfève, à *Egagropiles de mer*. Pelote formée par les débris de diverses plantes marines, que les flots roulent et rejettent sur la plage.

— Encycl. On donne le nom d'égagropiles à un entéroolithes à des concrétions qui se développent dans le canal intestinal.

Cette maladie s'observe chez l'homme et chez les animaux; nous nous occuperons d'abord de ces égagropiles humains. Quant aux égagropiles des animaux, nous remarquerons seulement que la surface de ces concrétions est formée de sels calcaires, et les végétaux, contenant plus de sels que les autres animaux, les sels calcaires sont les plus abondants dans cette maladie que les omnivores et les carnivores.

Pour que cette production singulière se développe, il faut qu'un corps étranger se journe dans le canal intestinal, et y rencontre des sels calcaires. C'est ce qui a lieu dans le développement de ces concrétions à son développement. Chacune de ces concrétions a un noyau central formé de fibres ligneuses et sur lequel viennent se poser par couches successives des sels calcaires, des débris de parties de corps étrangers. La forme et le volume de ces concrétions ont un volume variable et prennent diverses formes, en raison des éléments qui les composent, des organes qui les renferment et des modifications qu'y apportent les sucs servant à leur agglomération.

Les égagropiles sont formés en majeure partie de poils, de laine; mais il en est qui sont presque entièrement composés de matières végétales, et d'autres qui présentent tant de différences dans leur composition que dans leur forme et leur volume. Les éléments des égagropiles se trouvent dans les débris des plantes qui ont servi de nourriture aux animaux, dans les poils et dans les filaments laineux que ces animaux ont avalés et avalent, soit en se léchant, soit en les pro-

ment avec les substances alimentaires auxquelles ils se trouvent unis, soit enfin dans les matières calcaires, plâtres ou terres fixes aux aliments, ou qu'un goût dépravé leur fait rechercher. Ainsi que nous l'avons dit, le volume et la forme de ces corps inorganiques varient beaucoup. On en voit de la grosseur d'un noyau de cerise, d'une noix d'un œuf; d'autres sont aussi gros que la tête d'un enfant et pèsent de 3 à 4 kilogrammes. Il en est de sphériques, d'ovoides ou d'aplatis en deux sens et diversément allongés; d'autres enfin, comme ceux du caecum du cheval. Tous sont, en général, disposés par couches superposées autour d'un corps étranger, végétal ou autre, qui leur sert de noyau central. Les uns sont couverts d'une espèce de velouté plus ou moins épais; les autres ont comme une écaille, une couche qui les recouvre et qui est formée d'un mucus brun et noirâtre, qu'on ne rencontre pas de cette couleur dans le premier ni dans le second estomac des ruminants; d'autres encore ne présentent pas cette couche. Ces concrétions ont une odeur et une saveur aromatiques.

Les égagropiles, dans le mouton et le bœuf, sont toujours renfermés dans la caillette ou quatrième estomac, et jamais dans les autres estomacs ni dans l'intestin; dans le cheval, ils se trouvent toujours, au contraire, dans les gros intestins. Les égagropiles, en agissant mécaniquement et comme corps étrangers, peuvent déterminer des tubercules, des abcès, des fistules, et les concrétions qui adhèrent aux parois de l'intestin. On cite à ce sujet l'exemple d'une jeune fille qui mourut après avoir pris deux fois de l'arsenic. A l'autopsie, on trouva dans l'estomac des cristaux d'acide arsénique. D'autres fois, on a vu des concrétions adhérentes dans un kyste membraneux.

— Traitement. Le seul traitement médical que l'on puisse conseiller contre les égagropiles est l'emploi des purgatifs. Si l'on ne peut ainsi obtenir l'expulsion du corps étranger, on devra recourir au traitement chirurgical. Si l'on constate un abcès, on l'ouvrira largement dès que la fluctuation se fera sentir, afin que le corps étranger s'en échappe avec le pus; si l'abcès existe une fistule, on l'agrandira et l'on pratiquera l'extraction de l'égagropile. On pratiquera la fistule de la Méd. et art. vét. Concrétion qui se forme dans l'estomac et les intestins de l'homme, et surtout de certains mammifères par l'accumulation des poils que les animaux avalent en se léchant : *Les égagropiles des parois abdominales*, on applique le mot *égagropiles* à une tumeur et une saignée très-douloureuse (M. Guérin.) On écrit mieux AGAGROPILES, et nous avons même déjà donné une définition de la chose à cette dernière orthographe; mais ce nouvel article sera beaucoup plus complet que le premier.

— Bot. Nom vulgaire d'une espèce de cerfève, à *Egagropiles de mer*. Pelote formée par les débris de diverses plantes marines, que les flots roulent et rejettent sur la plage.

— Encycl. On donne le nom d'égagropiles à un entéroolithes à des concrétions qui se développent dans le canal intestinal.

Cette maladie s'observe chez l'homme et chez les animaux; nous nous occuperons d'abord de ces égagropiles humains. Quant aux égagropiles des animaux, nous remarquerons seulement que la surface de ces concrétions est formée de sels calcaires, et les végétaux, contenant plus de sels que les autres animaux, les sels calcaires sont les plus abondants dans cette maladie que les omnivores et les carnivores.

Pour que cette production singulière se développe, il faut qu'un corps étranger se journe dans le canal intestinal, et y rencontre des sels calcaires. C'est ce qui a lieu dans le développement de ces concrétions à son développement. Chacune de ces concrétions a un noyau central formé de fibres ligneuses et sur lequel viennent se poser par couches successives des sels calcaires, des débris de parties de corps étrangers. La forme et le volume de ces concrétions ont un volume variable et prennent diverses formes, en raison des éléments qui les composent, des organes qui les renferment et des modifications qu'y apportent les sucs servant à leur agglomération.

Les égagropiles sont formés en majeure partie de poils, de laine; mais il en est qui sont presque entièrement composés de matières végétales, et d'autres qui présentent tant de différences dans leur composition que dans leur forme et leur volume. Les éléments des égagropiles se trouvent dans les débris des plantes qui ont servi de nourriture aux animaux, dans les poils et dans les filaments laineux que ces animaux ont avalés et avalent, soit en se léchant, soit en les pro-

les malades n'en ont quelquefois qu'un seul, et, dans un cas observé, on en a extrait jusqu'à vingt. Leur couleur varie du gris au brun cendré, leur consistance de celle de la cire molle à celle de la pierre la plus dure. Les égagropiles sont plus fréquents qu'ailleurs en Écosse, en Irlande, en Bretagne et dans le nord de l'Angleterre. On attribue ce fait à l'usage que font ces peuples de la farine d'avoine. Les poils qui accompagnent les grains d'avoine se trouvent autour d'un noyau central comme sur une pelote, s'enroulent de sels calcaires, et finissent souvent par produire des corps assez volumineux. Un fragment d'os, un noyau de fruit, un caillot, un calcul biliaire ou des matières excrémentielles peuvent servir de noyau central. On a vu le cassum précéder de ces concrétions chez des enfants nouveaux-nés. La magnésie, qui forme de véritables calculs chez les individus qui abusent de ce médicament, la présence d'aliments fracturés dans le tube digestif, de matières fécales durcies et arrêtées dans le canal intestinal, peuvent être citées aussi comme causes de cette maladie.

Le siège ordinaire de ces concrétions est le caecum et l'appendice iléo-caecal, les cellules du rectum, du colon, et les reins. Les points du tube digestif où il existe des inflexions brusques.

La présence de ces corps a pour effet de dilater la partie située immédiatement au-dessus d'eux.

— Symptômes. Lorsque ces concrétions commencent à devenir volumineuses, le malade éprouve une douleur fixe accompagnée de sensations étranges. Il lui semble qu'une grosse boule remonte dans l'œsophage, qu'une corde lui serre l'abdomen, etc.; l'estomac et le même temps à des hochets, à des nausées suivies de vomissements muqueux et bilieux, quelquefois sanguinolents; à des diarrhées abondantes qui amènent parfois l'expulsion du corps étranger et qui alternent avec une constipation opiniâtre.

Les égagropiles peuvent être expulsés par les voies naturelles; quelquefois il s'établit des adhérences entre l'intestin et les parties voisines : en pareil cas, la concrétion se fraye un passage par une ouverture naturelle, ou par une section ou par la formation d'un abcès qui peut être ouvert. D'autres fois, la perforation intestinale se produit avant l'adhérence et donne lieu à un épanchement, dont la conséquence est une péritonite mortelle. Enfin, le corps étranger peut dilater l'intestin et causer la mort. Le malade succombe alors avec les accidents caractéristiques de l'épanchement interne.

La lympe plastique peut aussi, en se déposant autour du corps étranger, former une fausse membrane et adhérer au corps étranger, ce qui empêche sa sortie. Les concrétions qui adhèrent aux parois de l'intestin. On cite à ce sujet l'exemple d'une jeune fille qui mourut après avoir pris deux fois de l'arsenic. A l'autopsie, on trouva dans l'estomac des cristaux d'acide arsénique. D'autres fois, on a vu des concrétions adhérentes dans un kyste membraneux.

— Traitement. Le seul traitement médical que l'on puisse conseiller contre les égagropiles est l'emploi des purgatifs. Si l'on ne peut ainsi obtenir l'expulsion du corps étranger, on devra recourir au traitement chirurgical. Si l'on constate un abcès, on l'ouvrira largement dès que la fluctuation se fera sentir, afin que le corps étranger s'en échappe avec le pus; si l'abcès existe une fistule, on l'agrandira et l'on pratiquera l'extraction de l'égagropile. On pratiquera la fistule de la Méd. et art. vét. Concrétion qui se forme dans l'estomac et les intestins de l'homme, et surtout de certains mammifères par l'accumulation des poils que les animaux avalent en se léchant : *Les égagropiles des parois abdominales*, on applique le mot *égagropiles* à une tumeur et une saignée très-douloureuse (M. Guérin.) On écrit mieux AGAGROPILES, et nous avons même déjà donné une définition de la chose à cette dernière orthographe; mais ce nouvel article sera beaucoup plus complet que le premier.

— Bot. Nom vulgaire d'une espèce de cerfève, à *Egagropiles de mer*. Pelote formée par les débris de diverses plantes marines, que les flots roulent et rejettent sur la plage.

— Encycl. On donne le nom d'égagropiles à un entéroolithes à des concrétions qui se développent dans le canal intestinal.

Et au dehors discrète, raisonnable. Dans sa maison douce, égale, agréable.

— Fig. Comparable, exactement pareil : *Il y a une ÉGALÉ liché à insulter un être trop faible ou trop fort*. (A. d'Herodot.) *L'observateur aura beau creuser le cœur humain, il ne trouvera jamais une douleur ni une joie ÉGALÉ à celles que l'amour seul peut causer*. (De Custine.) *Les nations se nivelleront dans une égale liberté*. (Chateaub.) *La justice doit être ÉGALÉ pour tout le monde*. (Chateaub.) *Quand la liberté n'est pas ÉGALÉ pour tous, elle n'est assurée pour personne*. (Lamenn.) *La justice ÉGALÉ, universelle, est maintenant le besoin le plus profond de la société*. (Guizot.) *L'action d'un être est ÉGALÉ à son activité*. (Lacordaire.) *À mesure ÉGALÉ, l'homme plus fort, mieux rétribué, jouit encore d'un privilège relatif*. (Guérin.) *Il n'y a rien d'ÉGALÉ à la petitesse de l'homme, si ce n'est sa vanité*. (A. Karr.) *Le principe de l'esprit existe chez tous les hommes, mais l'esprit n'est pas ÉGALÉ en tous*. (E. Scherer.)

Est-il au jus de la treille Rien d'égal dans l'univers?

MATHEU ADAM. Du nom de dictateur, du nom de général, Qu'importe si des deux le pouvoir est égal? CORNELIUS.

« Qui jouit des mêmes droits, des mêmes avantages, qui est au même rang : *Les Français ont eu par allusion à son faciès. Sollier en a trouvé une seconde espèce (Ega anthicoides), originaire de Bahia, province du Brésil. Les caractères de ce genre ne sont pas rigoureusement déterminés.*